chaque année. En Irlande, un taux de 0 pour cent pour le livre alors qu'il est de 25 pour cent pour la TVA. En Italie, 19 pour cent est le taux normal de la TVA.

Vous voyez ce qui nous attend. On nous parle de 7 pour cent mais vous voyez où on s'en va. Ils ont lu ces chiffres-là eux aussi au gouvernement. Il y a des pays qui sont rendus à 25 pour cent. Ils font des petits calculs. Ils sont bons là-dedans. Ils disent: Ah, Mon Dieu, on commence à 7 pour cent. Ils ont essayé à 9 pour cent. Là, ç'a crié trop fort. Ils ont diminué à 7 pour cent. À un moment donné, une fois que ce sera installé, on passera à 20 et à 25 pour cent comme en Irlande.

En Italie, le taux général est de 19 pour cent et celui du livre est de 4 pour cent. Au Luxembourg, il est de 12 pour cent le taux général et de 6 pour cent pour le livre. Aux Pays-Bas, il est de 18.5 pour cent et pour le livre il est de 6 pour cent. Au Portugal, 17 pour cent de TVA et pour le livre, (vous prenez toujours des notes sénateur David), 0 pour cent. Au Royaume-Uni, 15 pour cent le taux général et pour le livre 0 pour cent.

Jean Éthier-Blais nous prévient qu'une diminution dans le tirage des livres frappera d'abord et avant tout la littérature. Il est évident que ce ne sont pas les livres de recettes qui vont être touchés les premiers. Il est évident que ce ne sont pas les livres qui expliquent comment arrêter de fumer en trois jours ou bien comment réparer votre garage sans que cela ne vous coûte rien, des trucs comme cela, ce n'est pas de cela dont on parle. On parle de littérature. C'est ça qui va être frappé tout d'abord.

On ne parle pas de la moins bonne, on parle de la meilleure littérature qui est toujours frappée d'abord. Je vais vous donner un petit exemple personnel. Je n'en abuserai pas parce que je vous avais dit que je ne voulais pas donner d'exemples trop personnels.

Un des écrivains le plus connus du Québec est bien entendu Marie-Claire Blais. Il y en a d'autres mais en tout cas il y a quelques années, elle était quand même un grand nom. C'était une toute jeune fille de la ville de Québec qui avait été découverte par hasard par le Père Georges Henri Lévesque qui avait senti dans une lettre qu'elle lui avait adressée qu'il y avait là un talent formidable. Comme il était de Québec, il l'avait présentée à un éditeur de la ville de Québec qui avait publié son premier livre qui était je crois *Tête blanche*.

Je n'étais même pas dans l'édition à cette époque-là, c'était donc dans les années 50. Elle devait avoir à peine 20 ans. C'était déjà un livre remarquable.

Voilà qu'elle veut publier un autre livre dont le titre était Le jour est noir. Elle le présente à son éditeur qui était un petit éditeur de Québec. Le petit éditeur de Québec se dit: Voilà un livre difficile, je ne pourrai pas publier cela, le risque est trop grand. C'est comme cela que par défaut de cet éditeur de Québec, Marie-Claire Blais était venue à la maison d'édition que je dirigeais à l'époques, Les Éditions du Jour, et qu'elle m'a présenté cet ouvrage et qui s'appelle Le jour est noir. Je me souviens que j'avais pris le manuscrit, je l'avais apporté chez moi et je l'avais lu dans la nuit d'un seul trait. En le refermant, je me disais voilà un livre superbe, un très beau livre mais qui n'est pas comme on dit erronément et entre guillemets «commercial». En d'autres terme, ça ne se vendra pas. Je me dis: Ce n'est pas possible de ne pas publier ce livre-là même si ça ne se vend pas.

Donc j'avais décidé de le publier et je l'ai publié à 3 000 exemplaires qui est le minimum parce qu'en bas de cela on ne peut pas arriver à vendre un livre à un prix raisonnable. J'en ai eu des exemplaires dans des entrepôts pendant des années et des années, je ne sais pas combien d'années. Finalement, quand elle a publié *Une saison dans la vie d'Emmanuelle*, là évidemment cela a été le déclenchement de tout un processus. Elle a gagné le prix Médicis qui est un des grands prix de France. À ce moment-là j'ai dû réimprimer *Le jour est noir* que j'avais hésité à imprimer probablement six ans plus tôt. Tout ça pour vous dire qu'un petit éditeur dans une situation économique difficile aura tendance à rejeter un livre, même s'il le croit bon, s'il se dit: Je vais perdre ma chemise en le publiant.

Dans le contexte qui nous attend si jamais la TPS était appliquée aux livres, les maisons d'édition, qu'on le veuille ou non, c'est souvent d'une façon subtile que cela se fait, mais cela va se faire, vont privilégier les ouvrages pratiques, les livres de recettes, les *How to do books* comme on dit en anglais. Ce qu'on pense qui va être un best-seller, même si on sait que ce n'est peut-être pas une grande œuvre littéraire, c'est cela qui va arriver. C'est pour vous dire jusqu'à quel point c'est beaucoup plus insidieux qu'on pense les effets de cette loi. Ils vont choisir les éditeurs, il faut les comprendre jusqu'à un certain point, les investissements les plus sûrs.

Alors si on arrive avec un manuscrit du genre Le jour est noir de Marie-Claire Blais, un ouvrage difficile, l'éditeur va dire: Je pense qu'on va peut-être attendre à l'année prochaine quand les choses iront mieux. Je terme avec la citation de Jean Éthier-Blais:

Dans une littérature, il faut 90 % de livres médiocres pour en avoir 10 % de bons.

Cela je peux vous dire que j'en ai fait l'expérience personnellement. Donc il faut publier des livres qui ne sont pas très bons en se disant que l'auteur a du talent et que si on ne publie pas ce premier livre qui n'est pas bon et que l'on ne vendra pas et qui va nous faire perdre 2 000 \$, ce jeune homme ou cette jeune femme ne deviendra jamais un écrivain. C'est cela la décision que l'éditeur doit prendre constamment.

Souvent je me faisais dire: pourquoi ne pas avoir publié ce roman d'un parfait inconnu qui n'est pas bon et puis vous avez certainement perdu de l'argent. Oui j'ai perdu de l'argent mais seulement je crois que ce jeune homme ou cette jeune femme a du talent. Il y a quelque part chez lui ou chez elle peut-être un chef-d'œuvre à venir. Donc il faut investir, lui permettre de publier un mauvais livre, qu'il se fasse critiquer par Réginald Martel de *La Presse* et par les autres et qu'il apprenne ainsi son métier.

Pensez-vous que les éditeurs vont être tentés de faire cela dans la situation nouvelle qui leur est proposée par le gouvernement fédéral? Je ne le pense pas. C'est pour cela que ce n'est pas juste une question d'argent qui va être perdu, d'emplois qui vont être perdus dans le milieu des libraires, dans le milieu des éditeurs ou dans le milieu des messageries, c'est une chose sur le plan humain qu'il faut regretter. Ce n'est pas cela qui est vraiment grave selon moi. Ce qui est plus grave encore, c'est tous ces talents, tous ces écrivains, tous ces poètes qui ne verront pas le jour à cause de cette taxe.